Guide de configuration et de gestion de AIGLe

(Version-4.2.22)

Dominique CARON LPTA - Université Montpellier II

30 mai 2011

Résumé

Ce document s'adresse à l'administrateur de AIGLe (le superuser) et aux gestionnaires des services (ou modules).

Dans AIGLe, il existe un administrateur général (superuser)qui a le droit de **configurer AIGLe et les modules (services)**, et la possibilité de prendre l'identité d'un utilisateur particulier *(ceci lui permet entre autre d'accéder aux droits des gestionnaires)*.

Il existe également des gestionnaires de service, qui ont des droits (d'édition, d'écriture etc...) et des devoirs particuliers dans le service qu'ils gèrent, sans toutefois pouvoir le configurer. Ils peuvent parfois accéder à plus d'informations au sein de ce service.

Table des matières

| 1 | Cor | ifigura | tion Générale | 3 |
|----------|-----|----------|---|--------|
| | 1.1 | Config | guration générale d'AIGLe et des modules | 3 |
| | | 1.1.1 | Configuration générale d'AIGLe | 3 |
| | | 1.1.2 | Configuration des modules. | 5 |
| | 1.2 | Resso | urces, Users | 6 |
| | 1.3 | Extra | net | 7 |
| 2 | Ges | tion d | es services | 10 |
| | 2.1 | Servic | e Publications. | 10 |
| | | 2.1.1 | Import de documents issus d'EndNote ou Wikindx | 12 |
| | | 2.1.2 | Synchronisation des documents de HAL avec ceux d'AIGI | Le. 15 |
| | | 2.1.3 | Synchronisation automatique. | 20 |
| | | 2.1.4 | Le Webservice de AIGLe | 22 |
| | | 2.1.5 | A propos du référencement automatique des documents | 23 |
| | | 2.1.6 | Repérage des documents du laboratoire dans un fichier | |
| | | | $\operatorname{csv} \operatorname{de} \operatorname{l'OST} \ldots \ldots \ldots \ldots \ldots \ldots \ldots \ldots \ldots $ | 24 |
| | 2.2 | Servic | e des Votes électroniques | 31 |
| | 2.3 | Servic | e Séminaires | 32 |
| | 2.4 | Servic | e Absences, Mission etc | 32 |
| | 2.5 | Servic | e "Données personnelles et Etats de service" | 33 |
| | | 2.5.1 | Import de la liste des utilisateurs depuis un serveur | |
| | | | LDAP et mise à jour de celui-ci depuis AIGLe | 33 |
| | | 2.5.2 | Contrôle des informations des utilisateurs par rapport | |
| | | | aux informations issues de Labintel | 35 |
| | | 2.5.3 | Contrôle des informations des utilisateurs par rapport | |
| | | | aux informations issues de Harpège | 38 |
| | | 2.5.4 | Organismes de tutelle du personnel | 39 |
| 3 | Dro | oits des | s gestionnaires selon les services | 39 |
| 4 | Nor | n utilis | ation de certains services. | 41 |

1 Configuration Générale

Lorsque l'administrateur général (le superuser) se logue sur AIGLe, l'onglet "Gestion de AIGLe" apparaît dans les rubriques du menu général (cet onglet est invisible aux autres utilisateurs). Il y a deux sous-rubriques dans cet onglet :

- 1. Configuration d'AIGLe et des modules : C'est dans cette section que l'administrateur peut configurer AIGLe et ses modules.
- 2. Ressources, Users... : Concerne la gestion des ressources de AIGLe, c'est à dire par exemple les salles, le matériel, les thèmes de Recherche, l'affectation des utilisateurs à des groupes etc...

| | A | ide Interacti | ve à la Gestion de | e Laboratoire | |
|-----------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---|-----------|
| Utilisateur: sinf | | A des inis turbie e | Deverting and an and a second line of | deco | nnexion |
| Services sans L | ogin | Menu du | SuperUser | Ressources, Users | ue |
| Vous êtes ici: Ac Le Sup | icueil erUser peut changer d'ind | entité 🖛 🗕 | | Configuration de AlGLe et des modules. | er: sinfo |

1.1 Configuration générale d'AIGLe et des modules.

1.1.1 Configuration générale d'AIGLe

Normalement la configuration générale d'AIGLe n'est jamais touchée une fois AIGLe installé, toutefois il est possible de modifier cette configuration après coup à partir du formulaire qui apparaît après avoir choisi "Modifier la configuration de AIGLe" dans la sous-rubrique "**Configuration de AIGLe et des modules**". Dans le formulaire de configuration d'AIGLe, l'administrateur peut modifier tous les champs qui ont été renseignés lors de l'installation :

- Nom d'utilisateur de la base de données SQL : Cet utilisateur MySQL doit avoir tous les droits sur la base de données d'AIGLe.
- Mot de passe de l'utilisateur de la base de données SQL
- Nom du serveur de la base de données SQL
- Nom de la base de données SQL base de données dans laquelle AIGLe a écrit ses tables.
- Adresse internet du serveur qui héberge AIGLe
- Adresse internet du site du laboratoire (Serveur Web ou Extranet)
- Dossier d'AIGLe à partir de la racine du serveur web (Il s'agit du répertoire dans lequel les fichiers d'AIGLe ont été copiés, ce répertoire est défini à partir de la racine du serveur web et se termine par /)

- Nom de domaine. (Cette donnée est utilisé pour le courriel.)
- Nom d'utilisateur de l'administrateur d'AIGLe. (si ce champ est modifié, l'administrateur en cours perd ses droits immédiatement)
- URL du logo du laboratoire (png, gif ou jpg) (ce champ est facultatif).
- Type d'authentification (Unix/Linux, IMAP, MySQL, LDAP). AIGLe autorise 4 types d'authentification, (selon le type d'authentification choisi, les champs nécessaires pour les informations complémentaires apparaissent sur le formulaire)
 - 1. Unix/Linux : Dans ce cas l'administrateur du serveur (root) doit installer le programme pwauth (téléchargeable sur le site de AIGLe), et le placer dans un répertoire (/usr/local/sbin par exemple). L'administrateur d'AIGLe devra indiquer le chemin complet pour accéder à ce programme (/usr/local/sbin/pwauth par exemple)
 - 2. MySQL : C'est la méthode la moins recommandée. Dans ce cas l'administrateur d'AIGLe doit entrer dans la base les noms de login et mots de passe de **tous les utilisateurs** susceptibles de se loguer sur AIGLe (voir la rubrique "Ressources, Users.." => "Ajouter un utilisateur avec authentification MySQL")
 - 3. **IMAP** : L'authentification se fera en interrogeant un server IMAP(S). (Pour aider à la configuration l'administrateur pourra cliquer sur le bouton "Tester votre serveur IMAP", AIGLe lui renverra les informations possibles à inscrire dans les champs prévus à cet effet).
 - 4. **LDAP** : L'authentification se fera en interrogeant un server LDAP (Pour aider à la configuration l'administrateur pourra cliquer sur le bouton "Tester votre serveur LDAP", AIGLe lui renverra les informations possibles à inscrire dans les champs prévus à cet effet).

Remarque : Quelque soit le type d'authentification choisi, si l'authentification d'un utilisateur échoue, AIGLe tentera une authentification MySQL.

- Sigle du laboratoire (tel que connu par HAL) : C'est le sigle du Laboratoire (il est préférable d'indiquer le sigle tel que HAL le connaît)
- Code HAL du Laboratoire. Si vous avez indiqué le sigle du Labo connu de HAL, il suffit de cliquer sur l'icone 'HAL', une fenêtre s'ouvre et vous indique le code de votre laboratoire (ou plusieurs code si il existe plusieurs laboratoires avec un sigle semblable), inscrivez le code adéquat dans le champ. Ou bien : dans la fenêtre qui s'est ouverte, sélectionnez

le code désiré et à l'aide du champ "SELECT", choisissez "Affecter le code HAL" puis confirmez, le code s'inscrira dans le bon champ.

- Nom du serveur mail. C'est le nom DNS du serveur de Mail du laboratoire.
- Port du serveur mail. (En général 25)

1.1.2 Configuration des modules.

La configuration d'un module est obligatoire pour que les utilisateurs puissent utiliser le module (service). Le choix du module à configurer se fait par le sélecteur de l'entrée "Modifier la configuration d'un module d'AIGLe $[nom_du_module]$ " dans la sous-rubrique "Configuration de AIGLe et des modules".



La configuration d'un module concerne principalement l'indication du ou des gestionnaires du module (les personnes ayant des droits particuliers sur un service). Mais vous trouverez pour chaque module la liste des indications à fournir dans le formulaire même.

Il est important de parcourir l'ensemble des configurations des modules.

Si une liste est possible (par exemple on peut en général indiquer plusieurs gestionnaires de service) les noms sont séparés par une virgule.

(Si la version MySQL installée sur le serveur est trop ancienne, seul apparaitront les noms des variables PHP correspondants à ces données, lisez le Manuel d'installation pour connaître la signification des variables.)

ATTENTION : Si vous désirez utiliser la synchronisation avec HAL des publications du laboratoire, il faut renseigner les champs "année de naissance du Laboratoire" dans la configuration du module 'Labo' ainsi que le nom de la Collection HAL correspondant au laboratoire dans la configuration du module 'publications'. Toujours dans la config du module 'publications' et pour pouvoir déposer des publications sur HAL il faut :

- créer un fichier vide nommé GoHAL dans le répertoire 'publications',
- renseigner le nom du contributeur et son mot de passe sur HAL
- et DEMANDER au support HAL (support.hal@ccsd.cnrs.fr) l'autorisation, pour ce contributeur, d'utiliser les WebServices de HAL...Attention, et selon le site de HAL (http://www.ccsd.cnrs.fr/spip.php?rubrique31): La création d'un compte pour l'utilisation des webServices est soumise à l'autorisation du CCSD. En cas de problème rencontré, le CCSD se réserve le droit de le fermer.

L'administrateur d'AIGLe doit lire le paragraphe concernant la gestion du service 'Publications'!. Spécificités du module Ldap : Ldap n'est pas à proprement parlé un module en ce sens qu'il n'offre aucun service aux utilisateurs. Il permet 1) d'importer la liste des utilisateurs d'un annuaire LDAP dans AIGLe lors de l'installation de AIGLe. 2) de mettre à jour les informations du serveur LDAP avec les informations de AIGLe.

1.2 Ressources, Users...



Dans cette sous-rubrique l'administrateur d'AIGLe va pouvoir affecter des Ressources au laboratoire. Il s'agit principalement :

Des utilisateurs : Si la méthode d'authentification choisie est 'MySQL', l'administrateur est OBLIGÉ d'ouvrir un compte pour chaque personne à partir de ce formulaire (sans oublier d'indiquer un mot de passe!). Si la méthode d'authentification est autre (Unix, IMAP ou LDAP) alors, les personnes peuvent s'enregistrer elles-mêmes sur AIGLe dans la mesure où elles ont bien été authentifiées par le système d'authentification, il n'est donc pas nécessaire à l'administrateur d'ouvrir un compte AIGLe dans ce cas. Toutefois, pour des raisons pratiques (personnel absent par exemple) il est possible d'ouvrir des comptes avec ces méthodes d'authentification, il suffit pour cela de correctement renseigner le username (correspondant au système d'authentification en place), et de ne pas indiquer de mot de passe (c'est le mot de passe du système d'authentification qui sera utilisé, ensuite l'administrateur ou le Gestionnaire du service "Données personnelles et Etats de Services peut modifier les données de cet utilisateur.

- De la Gestion des groupes d'utilisateurs (création, suppression, affectation etc...) Les groupes ne sont utilisés que par le service de 'Vote Electronique'.
- De l'insertion dans la base des salles, du matériel, des thèmes de Recherche/Services, etc...
- De l'affectation des responsables des Thèmes de recherche/Services (ici les 'Services' ne représentent pas les services AIGLe, mais les services du laboratoire. Il ne faut pas confondre 'Responsable d'un service du labo' avec 'Gestionnaire d'un service (module)' d'AIGLe !).
- Sigles/Identifiants HAL reconnus comme identifiants de votre laboratoire. Ce formulaire permet d'indiquer à AIGLe, quels sont les sigles et identifiants HAL reconnus comme étant ceux du laboratoire. Cela peut-être nécessaire si le laboratoire a changé de sigle et/ou d'identifiant HAL ou est né de la fusion de deux laboratoires etc... En règle générale ce sont les anciens identifiants du laboratoire sur HAL (ne pas indiquer l'identifiant actuel du labo). Vous pouvez être amenés aussi par exemple à indiquer d'autres identifiants HAL pour votre laboratoire dans le cas d'équipes ayant un propre identifiant HAL et ayant déposé sur HAL des documents dont les auteurs sont affectés à ces équipe (et non au laboratoire).

1.3 Extranet

AIGLe offre dans le répertoire EXTRANET, quelques exemple de codes PHP à installer sur le serveur Web (extranet) du Laboratoire, afin d'exploiter les informations recueillies dans AIGLe. Ces codes devront probablement être adaptés à votre serveur, afin de s'intégrer à vos pages Web. Ces codes on été testé sur 2 CMS (SPIP et FastBoil) et sans CMS. Toutefois ils sont susceptibles de fonctionner tels quels à condition de renseigner correctement les fichiers de configurations.

- Configurations/config.php : C'est le fichier de configuration général des modules de l'Extranet. Si vous utiliser SPIP il vous suffit de recopier le fichier config_FOR_SPIP.php en config.php. Si vous utilisez FastBoil recopier conf_fastboil.php en config.php. Sans CMS recopiez configdefault.php en config.php et éditez le. Attention l'utilisateur de la BdD devra avoir les droits suivants :
 - En USAGE (Lecture) sur toute la base
 - En SELECT/INSERT/DELETE/UPDATE sur les tables 'Participants', 'Participe' (permet les incriptions au congres/workshop)

Sans CMS, vous pouvez copier 'brutalement' tout le répertoire EXTRANET sur votre serveur Web, ouvrir les firewall nécessaires pour donner accès à votre base de donnée AIGLe depuis votre serveur Web et pointer votre Navigateur vers le fichier index.php de ce répertoire EXTRANET. Si le fichier de configuration est bien renseigné, vous devriez avoir accès à la page suivante :



Cliquez sur les différents liens pour voir si tout fonctionne correctement (il est préférable d'avoir de l'information dans AIGLe!). A vous désormais de modifier le CSS et/ou les codes PHP pour adapter le look et les informations que vous désirez présenter sur votre serveur Web. Ci dessous l'exemple de la page de l'organigramme.



Si vous utilisez SPIP :

L'installation du Plugin SPIP 'Kit AIGLe' se fait comme pour tout plugin SPIP un decompactant le package dans le répertoire plugins de votre installation SPIP (Version ¿ 2.0). Une fois décompacté vous devriez voir apparaître le plugin dans votre interface d'administration SPIP.

Activer le plugin (il faut avoir installé ET activé le plugin kitCNRS pour pouvoir activer AIGLe, le plugin fancybox est optionnel et est fourni avec les fichiers du plugin aigle : fancybox.zip).. Le plugin fancybox dans sa version 0.4 (optionnel) est téléchargeable sur le site http ://www.spip-contrib.net/FancyBox.

Rendez vous sur l'interface de configuration du plugin 'Kit AIGLe' et renseigner les champs :

- Nom du serveur SQL de AIGLe : c'est le nom de la machine qui héberge la base de donnée de AIGLe.
- Nom de la base SQL de AIGLe : Nom de la base de donnée attribuée à AIGLe.
- Nom d'utilisateur SQL de AIGLe : Nom d'utilisateur accédant à la base de donnée de AIGLe. Cet utilisateur ne doit pas avoir les droits d'écriture dasn la base .. Il doit avoir uniquement les droits suivants :
 - En USAGE (Lecture) sur toute la base
 - En SELECT/INSERT/DELETE/UPDATE sur les tables 'Participants', 'Participe' (permet les incriptions au congres/workshop)
- Password utilisateur SQL de AIGLe : Le mot de passe de l'utilisateur accédant à la base de donnée de AIGLe.
- L'URL complet de votre site de laboratoire (ex : http://www.coulomb.univmontp2.fr/)
- Si vous avez le Plugin FancyBox installé indiquer si vous désirez que les détails (des publis ou des seminaires) apparaissent dans une fenêtre fancyBox (fenêtre modale).

2 Gestion des services

Tous les services ne présentent pas la même difficulté dans leur gestion, c'est pourquoi certains services ne sont que sommairement abordés dans ce paragraphe.

Le service le plus délicat à gérer est probablement celui des publications et plus particulièrement la première synchronisation avec HAL. Le gestionnaire de ce service se fera aider par l'administrateur d'AIGLe pour cette tâche particulière. Le module le plus important étant le module personnel, on prendra garde avant de remplir la base avec des publications avant que les utilisateurs du laboratoire ne soient bien enregistrés dans AIGLe.

2.1 Service Publications.

Les gestionnaires de ce service seront en général les personnes habilitées à enregistrer les publications du Laboratoire sur HAL (Hyper Archives en Lignes), le serveur de publications du CNRS (http://hal.archives-ouvertes.fr/). Elles ont les droits nécessaires pour pouvoir enregistrer des publications pour n'importe quel membre du laboratoire (les autres personnes ne peuvent enregistrer une publication qu'à condition d'être elles-mêmes co-auteur du document).

L'une des tâches les plus délicates de l'administrateur du service 'Publications' consiste à synchroniser la base de données des Publications d'AIGLe avec la base de données HAL, c'est à dire importer toutes les publications du laboratoire connues de HAL et les synchroniser avec celles que connaît déjà eventuellement AIGLe.

Rassurez vous, si l'administrateur système a correctement installé le cron (système de synchro automatique chaque nuit), cette tâche n'a lieu qu'une seule fois (juste après l'installation de AIGLe). Par la suite cette opération n'aura lieu que si AIGLe n'a pas pu synchroniser un document pour des raisons diverses *(voir plus bas)*, mais ne portera que sur quelques documents et sera beaucoup plus 'légère'.

Dans un premier temps il faudra d'abord, si possible, importer toutes les publications de votre Laboratoire qui étaient dans un autre système de Base de Données (autre que HAL évidemment) dans AIGle. (voir la rubrique "Import de documents issus de EndNote ou Wikindx" ci-dessous).

Une fois cette importation effectuée (si elle est nécessaire) la synchronisation avec HAL pourra commencer. Avant de commencer la synchronisation assurez vous que le serveur qui héberge AIGLe peut accéder au web, ou tout du moins aux serveurs de HAL (http://hal.archives-ouvertes.fr et http://tel.archives-ouvertes.fr), AIGLe va 'converser' avec ces serveurs via le port 80.



2.1.1 Import de documents issus d'EndNote ou Wikindx

Avant toute synchronisation avec HAL il est préférable de remplir la base de données d'AIGLe avec les documents (publications) connus localement. Les Publications des laboratoires sont souvent enregistrées dans End-Note ou dans Wikindx, c'est pourquoi AIGLe permet d'importer ces bases (UNIQUEMENT pour les versions EndNote >= 8)¹.

Avant l'importation d'une base EndNote dans AIGLe, il faut s'assurer que tous les auteurs de publications du laboratoire ont bien un compte sur AIGLe (voir le paragraphe : Service "Données personnelles et Etats de service"), sinon AIGLe ne comptera pas les auteurs non inscrits comme auteurs du labo. Dans un premier temps il faut exporter la base EndNote (ou Wikindx), au format EndNote XML (Wikindx, au moins dans sa version 3, est capable d'exporter dans ce format). EndNote (ou Wikindx) va générer un fichier XML compréhensible par AIGLe. Le gestionnaire des publications cliquera alors sur le Menu "Importer une base EndNote (XML)" à la rubrique 'Publications/Communications' d'AIGLe (onglet "Activités Scientifiques"), AIGle lui proposera de charger le fichier XML, puis pré analysera le fichier.

¹On peut importer un fichier XML issu d'une version < 8 dans EndNote version >=8, il suffit alors de réexporter au format EndNote XML pour produire un fichier compréhensible par AIGLe.

AIGLE listera alors les types de documents connus qu'il a rencontré. S'il rencontre des types de documents qui lui sont inconnus, le gestionnaire pourra faire une association entre ces types inconnus et les types connus d'AIGLe (avec risques de pertes d'information).

Cliquer ensuite sur "Valider" pour qu'AIGLe liste l'ensemble des documents.



Remarque IMPORTANTE : Le fichier XML importé ne reste en mémoire que le temps de la session (c.a.d tant que vous êtes connecté sur AIGLe), il est donc préférable de ne pas se déconnecter de AIGLe tant que tous les documents ne sont pas importés.

Si le nombre de documents est important et qu'il n'est pas possible d'importé tous les documents le temps d'une session, alors il faut importer les documents type par type et terminer l'importation de tout les documents de même type le temps d'une session, à la session suivante il suffira de dire à AIGLe d'ignorer tous les documents dont le type correspond au type qui a été importé précèdemment. Vous pouvez demander à AIGLe de ne lister que certains types de documents. Si il y a plus de 50 documents, choisir 50 dans le Select 'Afficher [nn] éléments' en haut de la liste. Puis cliquer sur 'Tout selectionner' et enfin choisir 'Insérer dans la base AIGLe' dans le Select 'Pour la sélection [Insérer dans la base AIGLe]'.

Pour chacun des documents sélectionnés AIGLe va analyser le contenu et contrôler dans sa base s'il existe un document ayant des caractéristiques identiques (doublon). AIGLe n'insérera pas dans sa base les documents pour lesquels il manque trop d'informations ou s'il y a un risque de doublon. Tous les documents qu'AIGLe aura pu insérer dans sa base disparaitront de la liste des documents issus du fichier XML.

Procéder ainsi jusqu'à ce qu'AIGLe ne soit plus capable d'insérer de documents.

Si AIGLe ne peut pas insérer un (des) document(s) (pour une raison quelconque), vous pouvez alors éditer ce(s) document(s) pour y apporter les modifications nécessaires et l'(es) insérer dans la base.

NB : Si les champs de vos Documents ENDNOTE ne correspondent pas du tout aux champs affectés par AIGLe, vous pouvez demander à une personne compétente de modifier la table de correspondance "champ EndNote" <=> "champ HAL". Cette table se trouve dans le fichier

publications/EN_Classes/ENDNOTEMAP.class.php, méthode loadMap(). La correspondance "Type de Document EndNote" <=> "Type de Document AIGLe" est codée dans le fichier publications/EN_Classes/ENDNOTE.class.php, méthode Get_listTypes().

NB : Il suffit qu'un seul auteur de la publication soit dans la base AIGLe pour qu'il soit inséré dans la base des publications. C'est pourquoi, lorsqu'il manque des auteurs, il faut (après les avoir ajouter à la base AIGLe), vérifier TOUTES les publis qui ont été préalablement importées. Pour cela il existe une astuce. Il faut utiliser 'Gestion des noms des auteurs du Laboratoire'. Cliquer sur 'Gestion des noms des auteurs du Laboratoire', selectionner le nom de l'auteur **qui vient d'être ajouté** à la base AIGLe, et indiquer dans le champ 'est reconnu comme :' le 'Nom Prenom' de l'auteur... AIGLe va alors rechercher toutes les publis ayant comme auteur extérieur au laboratoire 'Nom Prenom' et réaffecté correctement cet auteur comme auteur du laboratoire : Exemple : Durand Jean n'est pas dans la base AIGLe, alors qu'il est bien du laboratoire. Le gestionnaire constate en cours d'importation que cette personne n'est pas dans la base. Il va donc ajouter cet auteur à la base AIGLe. Mais il est possible que certains documents aient déjà été insérés avec 'Durand Jean' comme auteur extérieur (un seul auteur du labo ayant suffit pour insérer le document). Pour mettre à jour les documents déjà insérés avec 'Durand Jean' comme auteur extérieur du labortoire,

il suffit d'indiquer à AIGle que 'Durand Jean' (**une fois que ce dernier a** été ajouté aux utilisateurs) est reconnu comme 'Durand Jean'. AIGLe va alors rechercher toutes les publications ayant 'Durand Jean' comme auteur extérieur et mettre 'Durand Jean' comme auteur du labo. Une fois cette manipulation faite on peut supprimer l'alias 'Durand Jean' à 'Durand Jean'.

2.1.2 Synchronisation des documents de HAL avec ceux d'AIGLe.

Pour permettre la synchronisation des documents de HAL avec ceux d'AIGLe, il faut d'abord s'assurer que tous les auteurs de publications du laboratoire ont bien un compte sur AIGLe (voir le paragraphe : Service "Données personnelles et Etats de service"), sinon AIGLe ne comptera pas les auteurs non inscrits comme auteurs du labo.

Puis il est nécessaire d'avoir établi une 'Collection' avec un tampon automatique sur HAL. A propos de la Collection (relevé sur le site de HAL) : 4. Création des collections

L'accès au document par "Parcours" peut s'effectuer par collection. Une collection consiste à regrouper un ensemble de documents dans un même espace. Cette fonctionnalité est utile pour regrouper des documents d'une même provenance : pour une revue, un colloque, etc. Il est également possible de regrouper un ensemble de documents d'une même institution, équipe ou laboratoire. Ces regroupements peuvent être créés à la demande, en contactant l'équipe de HAL (hal.support@ccsd.cnrs.fr)

Il est IMPERATIF d'avoir établi la 'Collection' tamponnée automatiquement avant de commencer la synchronisation. Attention, une fois la 'Collection' établie, celle-ci ne sera effective que le lendemain matin vers 1h00, heure à laquelle HAL pose effectivement les tampons.

Le nom de cette 'collection' devra être renseigné sur AIGLe à la rubrique "Modifier la configuration d'un module de AIGLe : [publications]" par l'administrateur d'AIGLe. Cette 'Collection' regroupera TOUTES les publications pour lesquelles au moins un auteur fait partie de votre laboratoire.

Pour connaitre le laboratoire d'appartenance des auteurs, AIGLe 'lit' les codes HAL des laboratoires d'appartenance. Le code HAL de votre Laboratoire DEVRA donc être renseigné à la rubrique "Modifier la configuration d'AIGLe", menu "Configuration d'AIGLe et des modules". Normalement, lors de l'installation d'AIGLe dans votre laboratoire, l'administrateur système a pu vérifier si le code de votre laboratoire existait ou non sur HAL. Si votre Laboratoire n'a pas de code HAL c'est probablement qu'il n'existe aucun document de votre Laboratoire sur HAL? Soumettez alors au moins un document de votre laboratoire sur HAL.

Remarque : Il est possible (**et parfois obligatoire**, si votre Collection collecte plusieurs identifiants de laboratoire) de demander à AIGLe d'accepter plusieurs codes HAL de laboratoire. L'administrateur doit indiquer ces codes à la rubrique "Ressources, Users..", choisir "Sigles/Identifiants HAL reconnus comme identifiants de votre laboratoire." et ajouter le(s) Sigle(s) et identifiant(s) reconnu(s) (lire ci-dessus la section 'Ressources, Users...').

Une fois la 'Collection' établie sur HAL et après s'être assuré que le code HAL du Laboratoire existe bien, que le 'superuser' a bien renseigné le nom de la Collection ainsi que le(s) code(s) du Laboratoire, le ou la gestionnaire du Module 'Publications', se rendra à la rubrique 'Publications/Communications' d'AIGLe (onglet "Activités Scientifiques").

En cliquant sur 'Importer/Synchroniser les documents de HAL', il va lancer la synchronisation. Dans un premier temps AIGLe va interroger HAL pour connaître la liste de tous les identifiants des publications de votre 'Collection' (cette étape peut être longue, réessayer plusieurs fois si elle échoue). AIGLe affichera alors la liste de tous les identifiants des documents.

Par défaut s'il existe plus de 15 documents, seuls les 15 premiers seront affichés. AIGLe indique pour chaque document :

- l'identifiant HAL (cet identifiant est précédé d'une boulette jaune s'il existe un document dans AIGLe avec le même identifiant HAL).
- La date de première soumission sur HAL.
- La référence AIGLe du document ayant la même référence HAL dans la base AIGLe s'il en existe un.
- Les domaines de recherche du document.



Si il y a plus de 50 documents, choisir 50 dans le Select 'Afficher [nn] éléments' en haut de la liste. Puis cliquer sur 'Tout sélectionner' et enfin choisir 'Synchroniser' dans le Select 'Pour la sélection [Synchroniser]'. AIGLe va alors interroger HAL via le WebService de HAL (http://hal.archivesouvertes.fr/ws.php) pour récupérer toutes les métadonnées de tous les documents sélectionnés. Pour chacun de ces documents AIGLe va analyser le contenu et contrôler dans sa base s'il existe un document ayant les caractéristiques identiques suivantes :

- type de document.
- titre (approximativement).
- référence hal.
- doi.
- auteurs du labo

Chacune de ces caractéristiques a un 'poids'(en positif ou négatif). Si le poids total est suffisant AIGLe estimera qu'il s'agit du même document sur AIGLe que sur HAL et mettra à jour les informations obtenus de HAL dans la base AIGLe à condition de disposer des informations (soit dans AIGLe soit sur HAL) qui sont obligatoires pour le type de document.

NB : Par défaut la langue d'un document sera mise à 'Anglais' si la langue est obligatoire et n'est pas obtenue sur HAL ni sur AIGLe.

AIGLe va alors afficher les résultats au fur et à mesure qu'il aura contrôlé

chaque document. Trois cas peuvent se présenter :

- AIGLe a rencontré une ambiguïté sur un document. Un document semblable à celui de HAL existe dans la base AIGLe mais le poids des caractéristiques identiques est trop faible pour qu'AIGLe puisse prendre une décision (insertion ou mise à jour?).×
- AIGLe n'a rencontré aucun auteur du laboratoire dans sa base de données (la base de donnée des utilisateurs de AIGLe n'est pas à jour).
 ×

L'affichage indique pour chaque identifiant ce que AIGLe a fait (insertion ou mise à jour) et le cas échéant pourquoi il n'a rien fait (ambiguïté, manque d'informations obligatoires, etc..).

Dans un premier temps synchroniser tous les documents qu'AIGLe peut synchroniser (sans s'occuper des autres), c'est à dire : à la fin de la liste des résultats cliquer sur le bouton [Suivants] et recommencer l'opération 'tout sélectionner' et 'synchroniser', jusqu'à ne plus avoir que des résultats négatifs lors de la synchro de tous les identifiants. Il restera alors la liste de tous les documents de HAL qu'AIGLe ne peut pas synchroniser seul.

Cocher alors **un seul** de ces documents (celui que vous voulez) dans la liste des identifiants et choisir 'Détailler' dans le Select 'Pour la sélection [Detailler]'. AIGLe affiche toutes les informations à sa disposition sur le document, indiquant plus en détails pourquoi il n'a pas pris de décision (en grisé apparaissent toujours des informations obtenues dans la base AIGLe, en rouge les informations posant problèmes). S'il s'agit d'un nouveau document (AIGLe n'a trouvé aucun document semblable dans sa base), cliquer sur [Editer] en bas du formulaire afin d'éditer le document et d'insérer/modifier les informations problématiques. Si AIGLe a détecté un document semblable vous aurez le choix entre :

- [Mettre] à jour le document de AIGLe. Dans ce cas toutes les informations du document de AIGLe seront remplacées par les informations du document importé de HAL.
- [Declarer] ce document de HAL (*instance-xxxx_vn*) comme doublon du document de HAL (*instance-yyyy_vn*). Signifie que le document (référence HAL :(*instance-xxxx_vn*)), importé de HAL est un 'doublon' du document ayant la référence HAL (*instance-yyyy_vn*), ce dernier étant déjà dans la base d'AIGLe.
- [Insérer] le NOUVEAU document dans AIGLe. Signifie que le document importé de HAL n'est pas celui détecté par AIGLe et qu'il faut insérer le document en tant que nouveau document dans le base AIGLe.

Lisez les informations du formulaire pour prendre votre décision.

Si vous avez choisi [Mettre] à jour le document d'AIGLe, AIGLe va reprendre

le document initial d'AIGLe et remplacer les informations de ce document de AIGLe avec les informations obtenues sur HAL.

Sur HAL il existe de nombreux doublons, d'autant plus nombreux que les laboratoires avec lesquels travaillent votre personnel ont une 'instance' HAL (exemple : in2p3, ensl etc...). Sur AIGLe il est donc possible de déclarer un document de HAL comme doublon (cela évitera à AIGLe d'en tenir compte lors de la prochaine synchro. Pour cela il suffit de cliquer sur [Déclarer]. Il est à noter que les doublons peuvent être supprimés par la suite (uniquement par les gestionnaires) dans le formulaire d'édition d'un document auquel a déjà été affecté au moins un doublon. Il suffit pour cela de cliquer sur l'icones [X], juste à droite de la référence du doublon (dans ce cas, il est inutile d'enregistrer le nouveau document, AIGLe enregistre la modification dès que l'on clique sur l'icone [X]).

Remarque : Bien que AIGLe offre la possibilité d'enregistrer les doublons HAL, il est préférable, si au moins l'un des deux documents n'est pas d'une instance autre que HAL, de prévenir le Support HAL (hal.support@ccsd.cnrs.fr) de l'existence du doublon. Il est alors inutile de le déclarer dans AIGLe, ne l'incorporez pas non dans la base locale, suite à votre demande auprès du support HAL, le doublon disparaîtra lors d'une prochaine synchronisation de AIGLe avec HAL.

Si vous avez choisi [Insérer] le NOUVEAU document dans AIGLe, AIGLe va alors prendre les informations issues de HAL pour créer un nouveau document.

Procéder ainsi pour tous les documents qu'AIGLe ne peut pas synchroniser seul.

Une fois la première synchronisation effectuée, l'administrateur d'AIGLe (pas l'administrateur du Module!) peut mettre en marche la synchro automatique.

Remarque 1 : Sur une base d'AIGLe comprenant plus de 500 documents et une 'Collection' de HAL (correspondant au laboratoire) comprenant plus de 200 documents, AIGLe a su insérer ou mettre à jour seul environ 180 documents. 20 documents ont du être insérer ou mis à jour manuellement. On peut donc estimer qu'AIGLe sait synchroniser seul environ 90% des documents.

Remarque 2 : Lors de cette synchronisation, AIGLe ne soumettra aucun de ses documents sur HAL. Si vous voulez soumettre les documents d'AIGLe que HAL ne connaît pas (ceux qui n'ont pas de référence HAL), vous effectuerez cette opération APRES la synchronisation, document par document. En effet, il est fort probable que les documents que aviez dans AIGLe (version précédente par exemple) ou que vous avez importés d'une autre base de donnée n'aient pas toutes les métadonnées nécessaires et dans le format correct, pour pouvoir être déposés automatiquement sur HAL.

NB : AIGle indique lorsqu'un auteur affecté au laboratoire n'est pas dans sa base des utilisateurs, mais importe quand même le document si au moins un auteur affecté au laboratoire a été trouvé dans sa base. Si l'auteur indiqué comme n'étant pas dans la base devrait effectivement l'être, il suffit pour cela après l'avoir ajouter aux utilisateurs, utiliser 'Gestion des noms des auteurs du Laboratoire'. Cliquer sur 'Gestion des noms des auteurs du Laboratoire', selectionner le nom de l'auteur qui vient d'être ajouté à la base AIGLe, et indiquer dans le champ 'est reconnu comme :' le 'Nom Prenom' de l'auteur... AIGLe va alors rechercher toutes les publis ayant comme auteur extérieur au laboratoire 'Nom Prenom' et réaffecté correctement cet auteur comme auteur du laboratoire à toutes les publications ayant cet auteur comme auteur extérieur. Exemple : Durand Jean n'est pas dans la base AIGLe, alors qu'il est bien du laboratoire. Le gestionnaire constate en cours d'importation que cette personne n'est pas dans la base. Il faut donc ajouter cet auteur à la base AIGLe. Mais il est possible que certains documents aient déjà été importés avec 'Durand Jean' comme auteur extérieur (un seul auteur du labo ayant suffit pour insérer le document). Pour mettre à jour les documents déjà insérés avec 'Durand Jean' comme auteur extérieur du labortoire, il suffit d'indiquer à AIGle que 'Durand Jean' (une fois que ce dernier a été ajouté aux utilisateurs) est reconnu comme 'Durand Jean'. AIGLe va alors rechercher toutes les publications ayant 'Durand Jean' comme auteur extérieur et mettre 'Durand Jean' comme auteur du labo. Une fois cette manipulation faite, on peut supprimer l'alias 'Durand Jean' à 'Durand Jean'.

2.1.3 Synchronisation automatique.

La synchronisation automatique va permettre à AIGLe de synchroniser sa base avec celle de HAL chaque jour et cela sans intervention humaine (autant que possible).

Cette synchronisation ne fonctionne que si le serveur sur lequel est installé AIGLe est un système UNIX/Linux disposant des programmes cron et /usr/bin/php.

Pour activer la synchro-auto, l'administrateur système doit recopier le fichier *publications/aigle.cron* dans le répertoire */etc/cron.daily* (pour les distributions Linux clones de RHEL, pour les autres distributions, reportez vous au manuel pour savoir dans quel répertoire sont placés les scripts du cron journalier). Puis éditez ce fichier pour modifier les paramètres suivants :

- \$WEBUSER="apache" # Nom du user sous lequel tourne le serveur Web de AIGLe (www-datas sur release like Debian).
- \$PROGRAM= "/where/is/the/hal_cronsync.php" # chemin complet du script hal_cronsync.php

Vérifier que l'utilisateur apache (ou l'utilisateur sous lequel tourne le serveur web hébergeant AIGLe, www-datas par exemple) a bien un shell de login dans le fichier /etc/passwd du système, cela est rendu nécessaire par le fait que le script de synchro est exécuté avec les droits de l'utilisateur apache. Recopier également le fichier *publications/aiglesync* dans le répertoire /*etc/init.d* (pour les distributions Linux clones de RHEL, pour les autres distributions, reportez vous au manuel pour savoir dans quel répertoire sont placés les scripts de démarrage du système, il pourra peut-être même être nécessaire de modifier ce script). Taper la commande (en tant que root) : # /*sbin/chkconfig add aiglesync*

Puis rebooter alors la machine. Ou, si vous ne voulez ou ne pouvez pas rebooter la machine, taper la commande :

/etc/init.d/aiglesync start

A partir de cet instant AIGLe tentera de se synchroniser avec HAL chaque nuit. Après chaque synchro un mail est expédié aux gestionnaires de publications. Le mail contient le compte-rendu de la synchronisation.

Exemple de compte-rendu expédié par le script de synchronisation :

La dernière synchronisation a eu lieu le 13/02/2008 14 :04 :06 Elle a porté sur 1 document(s).

Parmi ceux-ci 0 document(s) ont été (ou étaient déjà) synchronisé(s) Il reste 1 document(s) à synchroniser.

Message :

 $-- Doc \ ref = hal-00252149 ------$

Un document similaire à hal-00252149 existe dans AIGLe (ref=07-041), mais des doutes subsistent, AIGLe ne le met pas à jour. (5)

La langue du document 'hal-00252149' n'est pas spécifiée sur HAL, elle est mise à 'Anglais'

Le Document hal-00252149 n'est PAS inséré dans la base AIGLe! Il reste un ou plusieurs documents à synchroniser! Merci de vous rendre à la Rubrique 'Publications/Communication' de AIGLe et de cliquer sur 'Importer/Synchroniser les documents de HAL'. Merci.

Le module de synchronisation d'AIGLe avec HAL (publications/hal_cronsync.php) Si AIGLe n'a pu, pour une raison ou une autre, synchroniser un ou plu-

sieurs documents, le gestionnaire des publications doit alors aller à la rubrique

'Publications/Communications', puis cliquer sur 'Importer/Synchroniser les documents de HAL' et 'détailler' les documents qui n'ont pu être synchronisés automatiquement par AIGLe. (NB : Une fois la première synchronisation opérée, il n'est plus possible de synchroniser 'brutalement' plusieurs documents en même temps, le gestionnaire doit 'détailler' un à un chaque document.)

NB : Il n'est nullement obligatoire d'installer la synchro-auto, mais dans ce cas le ou les gestionnaires de publications prendront garde de mettre à jour régulièrement (au moins une fois par jour), la base de donnée de AIGLe. Cette mise à jour se fera comme pour la synchronisation initiale, c'est à dire en se rendant dans la rubrique 'Publications/Communications' de AIGLe et en cliquant sur 'Importer/Synchroniser les documents de HAL'.

Toutefois la méthode manuelle ne permet pas de savoir si une publication est sortie de la "Collection" (supprimée de HAL par exemple), alors que la méthode automatique vérifie chaque semaine si les documents de la base de AIGLe sont bien toujours dans la "Collection" du laboratoire.

2.1.4 Le Webservice de AIGLe.

Lorsqu'un utilisateur soumet un nouveau document sur AIGLe, ce document peut-être automatiquement soumis à HAL. Lors de cette soumission de AIGLe vers HAL (via les webservices de HAL), HAL renvoie à AIGLe des informations sur l'état de ce nouveau document (accepté, refusé ou 'en vérification'). Par la suite, les administrateurs de HAL peuvent modifier l'état de ce document.

AIGLe est livré avec un petit WebService permettant à HAL d'informer AIGLe des changements d'état d'un document (*accept,modify,...*).

Pour activer le webservice de AIGLe, il faut décompacter le fichier *publica-tions/WSserver.tgz* sur un serveur Web accessible à HAL (ce ne sera donc probablement pas le même serveur que celui où tourne AIGLe, qui, il faut le rappeler DOIT être installé sur un Intranet pour des raisons de sécurité). Une fois décompacté le fichier *publications/WSserver.tgz*, il faut éditer le fichier *hal.php* et modifier les paramètres suivants :

- \$SQLuser='aigle'; # Nom d'utilisateur MySQL accédant à la base de AIGLe
- SQLpasswd='aiglepasswd'; # Mot de passe MySQL de cette utilisateur MySQL
- \$SQLdb='AIGLE'; # Nom de la Base de donnée de AIGLe
- \$SQLhost='intranet'; # Nom de la machine hébergeant le serveur MySQL contenant la base de AIGLe

- \$email_admin='admin_sql@my.domain'; # email de l'adminitrateur de la base de données de publications.
- \$smtp_server='smtp.lpta.univ-montp2.fr'; # Nom du serveur SMTP de votre Domain.
- \$smtp_port=25; # port d'accès au serveur SMTP ci-dessus.

Il faut également donner les droits nécessaires à l'utilisateur \$SQLuser sur la base de données. Ces droits sont les suivants :

- droits de SELECT sur les champs 'ref_preprint', 'hal_passwd' et 'hal_ref' de la table 'Publications'.
- droits de UPDATE sur les champs 'version', 'hal_passwd', 'hal_status', 'hal_motif' de la table 'Publications'.
- droits de SELECT sur le champ 'pub_admin' de la table 'Config_publications'.
- droits de SELECT sur les champs 'email', 'username' de la table 'User'.

Il faut ensuite prévenir les techniciens de HAL, pour les informer que le laboratoire vient d'installer AIGLe et qu'il a mis en place le WebService d'AIGLe et leur donner l'URL d'accès au WebService.

NB : Le gestionnaire de publications garde la possibilité de modifier via l'interface de AIGLe l'état d'un document. Il n'est donc nullement obligatoire d'installer le WebService de AIGLe, mais le gestionnaire doit alors être certain que le nouvel état du document est bien effectif sur HAL sous-peine de conflit lors de la mise à jour de ce document.

2.1.5 A propos du référencement automatique des documents

AIGLe utilise un système de référencement automatique des nouveaux documents. Pour tout nouveau document la référence est calculée par AIGLe au moment de son insertion dans la base de données. Les gestionnaires peuvent 'forcer' la référence d'un nouveau document, pas les utilisateurs.

La référence, selon AIGLe, est de la forme : YY/NNN ou YY représente les deux derniers chiffres de l'année en cours, et NNN le numéro du document (NNN est incrémenté de 1 pour chaque nouveau document). Cela signifie qu'au maximum, 999 documents peuvent être soumis durant chaque année. Si le format de cette référence ne convient pas à votre laboratoire, il vous faudra modifier le code d'AIGLe.

Le calcul et le contrôle de la référence se font dans le fichier

publications/fonctions.php. Dans ce fichier il existe deux fonctions : calcul_ref(\$bd,\$year) et controle_ref(\$ref_preprint), ce sont ces deux fonctions qu'il vous faudra modifier pour changer le format de la référence locale (référence du laboratoire). Les deux nouvelles fonctions devront IM-PERATIVEMENT prendre en paramètres les mêmes que ceux des fonctions d'origines, à savoir \$bd (l'objet base de donnée) et \$year (année d'écriture /publication du document) pour la fonction calcul_ref(\$bd,\$year) et \$ref_preprint (la référence à contrôler) pour la fonction controle_ref(\$ref_preprint).

La fonction calcul_ref() retourne la nouvelle référence (ou 0 en cas de problème), la fonction controle_ref() retourne 1 si la référence passée en paramètre est correctement formatée, 0 sinon.

A noter qu'il est impossible, même aux gestionnaires des publications de MODIFIER la référence locale d'un document une fois celui-ci enregistré.

2.1.6 Repérage des documents du laboratoire dans un fichier csv de l'OST

L'OST (Observatoire des Sciences et Techniques) permet d'exporter un fichier csv listant les documents selon les adresses affectées à ces documents, chacun de ces documents (publications) possède un 'code OST'. Pour plus d'information sur les documents de l'OST merci de lire la documentation de l'OST "Interface de repérage des adresses d'un acteur, Mode d'emploi" sur le site de l'OST. Généralement, ce fichier vous peut vous avoir été founi par votre administration.

AIGLe peut aider dans le repérage des documents de votre laboratoire dans ce fichier csv de l'OST. Il est important de savoir qu'AIGLe ne fait AUCUN repérage de lui même, il aide le gestionnaire à faire le repérage. Ce repérage doit se faire en 2 phases (voir ci-dessous).

Le gestionnaire des publications peut accéder via l'interface d'AIGLe au sous-menu "Repérage dans un fichier OST (csv)". Après avoir cliqué sur le lien, le gestionnaire devra charger (si ce n'est pas déjà fait) le fichier de l'OST dans la base de données d'AIGLe.

| Publicati | ons/Communication |
|---|---|
| Liste de vos publications | |
| Nouvelle Publication | Vos actions de communication/diffusion/valorisation |
| Recherche de Publications | |
| Aide en ligne des administrateurs de service(fichier pdf) | 🔶 Gestion des noms des auteurs du Laboratoire |
| Summents de HAL | Importer une base EndNote (XML) |
| Repérage dans un fichier OST (csv) | Liste des doublons déclarés |
| Gestion de publications | |
| Importer/détailler le document HAL référencé | |
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |
| | |
| Vous devez d'abord exporter au format CSV votre bas | se OST puis charger le fichier dans AIGLe en completant le formulaire |
| ci-dessous | |
| I aille maximale du fichier: 17.2 Mo | |
| Charger le fichier OST (csv): | Parcourir |
| · | |
| Valider | |
| | |
| | |

- PHASE 1, étape 1

Dès que le fichier est chargé, AIGLe commence l'analyse. Cette analyse consiste à :

- Rechercher dans la base locale les documents dont l'année de publication correspond aux années de publications des documents du fichier de l'OST.
- Pour chacun des documents ainsi trouvé, rechercher dans l'OST celui qui a une titre ou un doi 'semblable'.
- Afficher les résultats de cette analyse.

L'affichage présente les informations issues du document se trouvant dans la base locale (la première ligne) c'est à dire : le titre du document, l'année de publication, la revue de publication (*Remarque : En cliquant sur le titre, une fenêtre s'ouvre affichant les détails du document.*). Si l'analyse a détecté un document de l'OST semblable à celui de la base locale, les informations seront affichées : le titre, la ou les adresses du document (permettant au gestionnaire de confirmer ou non l'appartenance au laboratoire), l'année de publication, la revue, enfin le ou les codes OST (en noir si ils ne sont pas encore repérés, en vert si ils sont déjà affectés au document de la base locale). Si une ligne d'adresse est marquée comme 'Repérée' dans le fichier de l'OST, l'adresse est précédée de la lettre [R] (en vert).

La couleur des points précédents le titre du document donne des informations sur l'analyse :

 Un point jaune indique : a) AIGLe a trouvé une publication dans l'OST avec un titre strictement identique ou un doi identique mais aucun code n'est enregistré dans AIGLe, **OU** b) le document de l'OST comporte plusieurs lignes d'adresses (codes, enregistrés ou non).

Le gestionnaire peut cliquer sur le ou les codes correspondant **sans ambiguïté** aux lignes d'adresse de son laboratoire.

- Un point marron indique : AIGLe a trouvé une publication dans l'OST avec un titre *ressemblant* et aucun code n'est enregistré dans AIGLe.
 Le gestionnaire peut, après avoir contrôlé le titre, cliquer sur le ou les codes correspondants sans ambiguïté aux lignes d'adresse de son laboratoire.
- Un point vert indique : La publication à un ou plusieurs codes enregistrés dans AIGLe (indiqués en vert dans la colonne). Le gestionnaire n'a rien à faire.
- Un point rouge indique : l'analyse n'a détecté aucune publication dans l'OST avec un titre semblable à celui de la base locale.

En cliquant sur un code d'adresse de document de l'OST proposé comme équivalent, ce code est 'sélectionné pour affectation' à la publication de la base locale. Après avoir sélectionné les codes à affecter, le gestionnaire enregistrera ces codes en choisissant 'Pour la selection [Enregistrer le(s) code(s) proposé(s)]'

Pour illustrer les informations d'une analyse, prenons un exemple de résultats pour le l'aboratoire de Physique Théorique et Astroparticule, UMR5207 de l'Université de Montpellier II.

| FIG. 1 – | | | | |
|--|-------------|-------------------------------|----------------|-----|
| (Légende?) Afficher 50 🔻 éléments. ré | sultats 1 à | 41 sur 41. | | ٠. |
| guer pour faire apparaître le légende Pour la sélection: | | 🗾 Tol | ut selectionne | r 🗌 |
| Publications non repérées de la base AIGLe, et leur con | respon | dance (éventuelle) av | ec celles (| du |
| document de l'OS | ST | | | |
| Titre | Anne | ée Revue | Code | ost |
| Form Factors of Exponential Fields for the Two-parametric Family of | 2004 | Nuclear Physics B | <u>301093</u> | |
| Integrable Models | | | | |
| Form factors of exponential fields for two-parametric family of integrable models | | | | |
| - Univ Montpellier 2, Phys Math Lab, F-34095 Montpellier, France | 2004 | Nucl. Phys. B | 301093 | |
| Spintronics ? | 2004 | "Future Trends in | | |
| | | Microelectronics: The Nano, | | |
| Can Lightcone Fluctuations be Probed with Cosmological Backgrounds? | 2005 | Modern Physics Letters A | 270269 | |
| Can lightcone fluctuations be probed with cosmological backgrounds? | | | | |
| [R] - Univ Montpellier 2, LMPT, F-34095 Montpellier, France | 2005 | Mod. Phys. Lett. A | 270269 | |
| Resonant two-wave interaction in the Davydov model | 2004 | Journal of Physics A - | <u>359977</u> | |
| Reconcert two ways interaction in the Devedey model | | General | | |
| - Univ Montpellier 2, CNRS, UMR5825, 5-34095 Montpellier, France | 2004 | Phys A Math Can | 250077 | |
| Only wondpender 2, Owns, Ownso25, P34095 wondpender, Plance 20 Vears since the Discovery of the Eractional Quantum Hall Effect: Current | 2004 | "Becent Trends in Theory of | 333377 | |
| State of the Theory | 2000 | Phys Phenomena in High | | |
| orac of the filleony | | Magnetic Fields" I. Vagner, F | | |
| | | Wyder, Eds. (Kl | | |
| Structure Factor of Polymers Interacting via a Short Range Repulsive | 2003 | Physical Review E | ?? | |
| Potential: Application to Hairy Wormlike Micelles | | , | | _ |
| Structure factor of polymers interacting via a short range repulsive potential: | | | | |
| Application to hairy wormlike micelles | | | | |
| [R] - Univ Montpellier 2, Dynam Phases Condensees Grp, CNRS UM2 5581, | 2003 | Phys. Rev. E | ? 51005 | |
| F-34095 Montpellier 5, France | | | | |
| - Univ Montpellier 2, Lab Phys Math & Theor, CNRS UM2 5825, F-34095 | 2003 | Phys. Rev. E | ? 51006 | |
| Montpellier, France | | | | |
| | | | | |

Regardons le résultat de la figure 1.

Le premier document est précédé d'un point marron, ce qui signifie que le titre du document de l'OST correspondant est semblable mais pas identique. A la suite du titre du document de AIGLe apparaissent des point d'interrogations indiquant qu'aucun code n'a encore été affecté. L'adresse du document de l'OST n'est pas précédée de la lettre [R], cette adresse n'est donc pas notée comme 'Repérée'. Le gestionnaire doit donc vérifier : a) que les titres correspondent au même document, b) que les revues de publication sont bien identiques, c) que l'adresse correspond bien à une adresse du laboratoire (**sans ambiguïté**). Dans notre exemple les 2 documents (AIGLe, OST) sont identiques, le gestionnaire va donc cliquer sur le code correspondant **sans ambiguïté** à la ligne d'adresse de son laboratoire, et choisir dans le menu 'Pour la sélection : [Enregistrer le(s) code(s) proposé(s)].

- Le second document et le cinquième sont précédés d'un point rouge.
 AIGLe n'a trouvé aucun document de l'OST avec un titre semblable.
- Le 3ème point est vert : Le document de la base locale a déjà un code OST enregistré (I270269 de couleur verte), l'adresse correspondante est bien 'Repérée' (précédée de la lettre [R]), le gestionnaire n'a rien à faire (Rem : pour 'cacher' les documents dont le code OST est déjà enregistré, il suffit de cocher la case 'Cacher les documents dont le code OST est déjà enregistré').
- Le titre du quatrième document est précédé d'un point jaune (Titre strictement identique, à la casse prêt). Le gestionnaire doit vérifier : a) que les revues de publication sont bien identiques, b) l'adresse du document de l'OST proposé. Si tout est correct, le code OST du document AIGLe n'étant pas enregistré (points d'interrogation), le gestionnaire devra procéder à l'affectation. (Rem : L'opération d'Enregistrement des codes OST peut se faire en une seule fois, il suffit de cocher la case de tous les documents pour lesquels on désire enregistrer le code OST puis choisir dans le menu 'Pour la sélection : [Enregistrer le(s) code(s) proposé(s)]).
- Dans le sixième document, l'analyse a détecté deux adresses (codes OST) correspondantes au document. La première adresse (code I51005) est déjà 'Repérée' (précédée d'un [R]) et elle ne correspond pas à notre laboratoire, par contre la seconde n'est pas 'Repérée' et concerne le laboratoire. Le gestionnaire va cliquer sur le code I51006, cette action va remplacer les points d'interrogations par le code cliqué (I51006), il suffit alors d'enregistrer le code OST (Rem : il n'est pas impossible d'affecter plusieurs adresses à une même publication).

Le gestionnaire peut demander à 'cacher' les documents qu'il a déjà repéré (c'est à dire ceux pour lesquels un code OST a été enregistré dans AIGLe) en cliquant la case : 'Cacher les documents dont le code OST est déjà enregistré [x]'. Cette première phase doit être faite avec le plus de soin possible, du soin apporté à celle-ci dépend en effet l'efficacité de la seconde phase.

- PHASE 2

Une fois la première étape effectuée (repérage des documents d'AIGLe qui se trouvent dans le fichier de l'OST), il faut rechercher les documents de l'OST qui pourraient appartenir au laboratoire mais que l'on n'a pas trouvés dans la base locale. Pour cela le logiciel s'appuie sur l'ensemble des adresses des documents repérés lors de la première phase. Les adresses des documents de l'OST étant multiples et diverses, plus on aura d'adresses détectées lors de la phase un, plus la phase deux sera efficace.

'Cliquer sur la case "Rechercher les publications du document de l'OST qui ont une adresse du laboratoire et qui ne semblent pas être dans la base AIGLe" puis 'Valider'.

Remarque : Le gestionnaire a la possibilité de lancer la recherche, non pas sur les adresses détectées lors de la phase I, mais sur une ou plusieurs chaines de caractères contenues dans les adresses. Il utilisera pour cela le champ "Rechercher UNIQUEMENT celles dont l'adresse contient : ". Dans ce champ on peut utiliser le mot clé 'OU ' permettant de rechercher plusieurs chaines de caractères simultanément, ou bien le caractère joker '%' qui remplace n'importe qu'elle chaîne de caractères.

Le logiciel va alors rechercher dans le document de l'OST tous les documents qui ont une adresse semblable à l'un des documents déjà repérés (plus il y a de documents repérés, plus la probabilité de rater un document du laboratoire non repéré dans l'OST sera faible). La liste des documents pouvant appartenir au laboratoire va s'afficher. La couleur des bulles donne des indications sur le résultat de l'analyse.

- Un point vert indique que le Document de l'OST semble exister dans AIGLe avec un titre identique mais le code OST n'est pas enregistré. (indique qu'il existe une incohérence portant sur l'année de publication et/ou sur le type de document, vérifier et corriger le cas échéant les erreurs dans le document de AIGLe)
- Un point jaune indique que le Document de l'OST semble exister dans AIGLe avec un titre semblable mais le code OST n'est pas enregistré (année de publication ou type de document incorrect...?).
- Un point rouge indique que le logiciel n'a détecté aucun document de la base locale correspondant au document de l'OST. Signifiant que le document n'existe pas dans la base locale, ou que l'une des adresses repérées en phase 1/étape 1 n'identifie pas assez précisément ou pas du tout celle du laboratoire :

Le code OST du document en vert gras indique que le document est marqué comme 'Repéré' dans le fichier de l'OST, un code en noir indique que le document est marqué comme 'Non Repéré'.

ATTENTION : Dans le cas d'un point rouge, il est possible que le document existe tout de même dans la base AIGLe mais avec un titre que AIGLe n'a pu détecter comme semblable (symboles, équations etc..) ... cliquer sur le titre du document pour ouvrir une fenêtre de recherche, afin de faire des recherches plus approfondies (partie de titre seulement par exemple). A partir de cette fenêtre de recherche on a la possibilité d'affecter le code OST

au document que l'on a pu trouver.

| se dans l | e document de l'OST. | | |
|--|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| - 1- 1 | | | |
| s la base | localej | | |
| | | | * |
| res dans | s l'OST: | | |
| ultats 1 à | 4 sur 4. | | • |
| | ▼) Te | outselectionn | er 📃 |
| r ou lot | oratoiro moio qui n' | ont nao ái | ká |
| r au iai | oratoire mais qui n | om pas ei | e |
| AIGLe | | | |
| Anné | e Revue | Code | OST |
| ls 2004 | Nucl. Phys. B | 301093 | |
| | | | |
| 2004 | Nuclear Physics B | | |
| | | | |
| 2004 | J. Phys. A-Math. Gen. | 359977 | |
| 2004 | lournal of Physics A., Con | a ral | |
| 2004 | Bhue Boy E | E1006 | |
| 2003 | Filys. nev. E | 51006 | |
| | | | |
| llier. Fran | ce | | |
| llier, Fran 2003 | ce Physical Review E | | |
| llier, Fran 2003 | ce Physical Review E | | |
| llier, Fran 2003 S UM2 5 | ce Physical Review E 5581, F-34095 Montpellier 5, | France) | |
| llier, Fran 2003 IS UM2 5 2004 | ce Physical Review E 5581, F-34095 Montpellier 5, Astropart Phys. | , <mark>France)</mark> 392547 | |
| llier, Fran 2003 <mark>IS UM2 5</mark> 2004 | ce Physical Review E 581, F-34095 Montpellier 5, Astropart Phys. | France) 392547 | |
| llier, Fran 2003 S UM2 5 2004 ontpellier | ce Physical Review E 1581, F-34095 Montpellier 5, Astropart Phys. 5, France | , <mark>France)</mark> 392547 | |
| llier, Fran 2003 3S UM2 5 2004 ontpellier, | ce Physical Review E 551, F-34095 Montpellier 5, Astropart Phys. 5, France UMR 5139,UM2, F-34095 M | France) 392547 Montpellier, | |
| | s la base s la base irés dan: ultats 1 à ir au lal AlGLe Anné sls 2004 2004 2004 2004 2004 | s la base locale] srés dans l'OST: ultats 1 à 4 sur 4. ✓ / Ta ir au laboratoire mais qui n' AlGLe Année Revue els 2004 Nucl. Phys. B 2004 Nuclear Physics B 2004 J. Phys. A-Math. Gen. 2004 Journal of Physics A - Gen 2003 Phys. Rev. E | s la base locale] srés dans l'OST: ultats 1 à 4 sur 4. <i>Tout selectionn Trau laboratoire mais qui n'ont pas él AIGLe Année Revue Code</i> els 2004 Nucl. Phys. B 301093 2004 Nuclear Physics B 2004 J. Phys. A-Math. Gen. 359977 2004 Journal of Physics A - General 2003 Phys. Rev. E 51006 |

Regardons l'exemple de la figure 2 :

- Le titre du premier document de l'OST est précédé d'un point jaune (un document d'AIGle avec un titre semblable a été trouvé). Le document n'a pas été trouvé lors de la phase 1 probablement à cause de l'année (elle est en rouge). Le gestionnaire pourra modifier l'année du document d'AIGle et/ou accepter d'enregistrer le code OST dans la base locale.
- Le second document est précédé d'un point vert (un document d'AIGle avec un titre identique a été trouvé). Le document n'a pas été trouvé lors de la phase 1 peut-être par ce que les types de document ne sont pas semblables (l'année est identique).

- Le cas du troisième diffère un peu du cas numéro un en ce sens qu'AIGLe a trouvé dans le fichier de l'OST deux documents avec le même titre (?Multiple de : 51006...). Mais on voit que l'adresse de ce multiple ne concerne pas notre laboratoire.
- Enfin le quatrième document n'a pas d'équivalent dans la base locale (bulle rouge) et le document est multiple. Toutefois là encore l'adresse du multiple ne concerne pas le laboratoire.

Remarque : Même si on n'a pas pu trouver le pendant d'un document de l'OST dans les documents de AIGLe, il est possible de marquer le document de l'OST comme 'Repéré' dans le fichier de l'OST (le gestionnaire doit être sur que ce document appartient bien au laboratoire bien qu'il ne soit pas (encore !) dans la base AIGLe.).De la même manière il est possible de le marquer comme 'Non Repéré'. Il suffit pour cela, après avoir coché les documents concernés, de choisir dans le menu 'Pour la sélection : [Marquer le document comme 'Repéré']' ou [Marquer le document comme 'Non Repéré']. Une fois le repérage terminé le gestionnaire pourra exporter (au format csv de l'OST), le nouveau fichier csv indiquant les nouveaux repérages.

Pour affiner encore la recherche, on peut également utiliser le champ "Rechercher UNIQUEMENT celles dont l'adresse contient :" (passer le curseur au dessus du libellé du champ pour avoir de l'aide), pour rechercher les documents de l'OST dont l'adresse contiendrait un ou plusieurs mots clé permettant de repérer le laboratoire (on peut indiquer le numéro le l'UMR, ou le sigle du laboratoire, chaque lettre séparée ou non de la suivante par un point etc... : exemple : 5205 OR LPTA OR L.P.T.A OR Physic).

- PHASE 1 - étape 2 Enfin pour terminer on revient sur la phase 1 et on termine par le repèrage des documents de l'OST pour lesquels l'adresse n'indique pas clairement un laboratoire (ex : Université Montpellier 2, CNRS) mais qui sont dans notre base de données AIGLe et qui appartiennent donc bien au laboratoire. Attention toutefois de ne pas repérer l'adresse d'un autre laboratoire...

2.2 Service des Votes électroniques

| ourrier :: | Boîte de réceptio 😣 🔅 AIGLE Free | SoftWare 😡 🏧 Yahoo! France | 0 | |
|------------|--|---|----------------|--|
| | <u> </u> | A.I.G.L.e | | |
| | [Utilisateur: bourgeat] | | deconnexion | |
| | Accueil Activités scientifiques | Administration ersonnelles Gestion de AIGLe | Pratique | |
| | Services sans Login | Documents Internes | | |
| | Vous êtes ici: Accueil > Administration > Vi | Evaluation de l'activité | Administrateur | |
| | | Scientifique. | bourgeat | |
| | | Budget, Contrats et Projets | | |
| | Gestion des Elections | Absences/Missions | | |
| | Voter | Vote électronique | | |
| | · Resultais of action contraction que | | | |
| | | | | |
| | | Ajouter une Election | | |
| | Intitulé : | | | |
| | Question : | | | |
| | Date de cloture (à 24h00) : | 31 | | |
| | Nombre de bulletins : | • | | |
| | Nombre de choix permis : | | | |
| | NB: Un bulletin marqué "Autre" permet | au vofant d'écrire son propre bulletin. | | |
| | Bulletin 1 : | Bulletin 2 : | | |
| | Groupes d'utilisateur ayant le devoir d | de voter : anciens Astro Chercheurs | | |
| | Ajouter Annuler | | | |
| | | | | |

Les gestionnaires peuvent ouvrir (créer) de nouvelles élections. Ils doivent indiquer :

- L'intitulé de l'élection.
- La question posée.
- la date de clôture (à 24h00). Les résultats sont exposés à tous les membres du labo, le lendemain à 0h00 sur la page 'Votes électroniques' de AIGLe.
- Le nombre de bulletin proposés (nombres de candidats par ex.)
- Le nombre de réponses autorisées (par exemple les électeurs peuvent avoir à choisir 2 candidats parmi 7).
- Si l'ordre des réponses (si plusieurs réponses sont possibles) a une importance ou non (poids).
- Remplir les bulletins possibles (un bulletin marqué 'Autre', signifie que l'électeur peut remplir 'à la main' ce bulletin)

– Les groupes d'utilisateurs autorisés à voter.

2.3 Service Séminaires

L'administrateur d'AIGLe fixe la politique du laboratoire en matière de séminaires.

Y'a t'il ou non un ou plusieurs gestionnaires de séminaire? Si il y a un (ou plusieurs) gestionnaire(s), l'un d'eux doit "Confirmer" les séminaires qui ont été déposés par les utilisateurs. Si dans le formulaire de configuration du module séminaire, l'administrateur d'AIGLe a inscrit 'nobody' dans le champ 'Liste des gestionnaires de séminaire' alors il n'y a pas de gestionnaire de séminaire et les séminaires sont automatiquement confirmés. Il est possible de fixer un jour de la semaine (ainsi qu'une tranche horaire) pour l'inscription des séminaires (dans la configuration du module séminaires et selon la politique du laboratoire). les gestionnaires peuvent outrepasser ces limitations, si il n'y a pas de gestionnaires de séminaires personne ne peut outrepasser la politique.

Les gestionnaires (s'il y en a) de ce service reçoivent un mail dès qu'un nouveau séminaire est créé. Ils doivent "Confirmer" le séminaire. Il leur suffit d'éditer le nouveau séminaire et cliquer sur le bouton 'Confirmer'. A partir de ce moment l'utilisateur qui a inscrit le séminaire ne peut plus le modifier. Il est possible pour les gestionnaires de "Déconfirmer" un séminaire.

AIGLe peut expédier un courriel à certaines adresses (en général des mailling listes) permettant d'informer du prochain séminaire (à des intervalles de temps prédéfinis, c.a.d 3 jours, 1 jour, 1 heure et 10mn avant le séminaire). Pour cela l'administrateur du serveur (root) doit configurer le fichier seminaires/alerte.php et faire exécuter ce code php toutes les 10mns (crontab).

2.4 Service Absences, Mission etc...

Il existe 3 types de gestionnaires pour ce service.

- Les gestionnaires chargés de valider les demandes de congés (si cela est demandé par la politique du laboratoire et configuré dans le module). Ils reçoivent un mail pour chaque demande de congés et doivent valider (ou refuser) la demande en retournant sur AIGLe (le demandeur reçoit alors par mail la réponse à sa demande)
- Les gestionnaires autorisés à voir les absences passées de tous les membres (en général ce sont les mêmes personnes que ci-dessus).
- Les gestionnaires des missions reçoivent un mail pour chaque demande mission.

Attention, le formulaire (à imprimer) 'Ordre de Mission' est propre à chaque Laboratoire. Il est probable que l'administrateur système du laboratoire ai à modifier ce code

absence/ordre_de_mission.php, absence/ordre_de_mission.js et Annex.php

2.5 Service "Données personnelles et Etats de service"

Si la méthode d'authentification choisie n'est pas "MySQL" (Unix/IMAP/LDAP), les personnes du laboratoire peuvent s'inscrire elles même sur AIGLe (dans la mesure où elles ont bien un compte sur le système qui gère les authentifications). Si le système d'authentification est "MySQL", c'est à l'administrateur d'AIGLe (superuser) d'ouvrir un compte à chaque personne (pour des raisons pratiques, il est toutefois possible d'ouvrir des comptes même si le système d'authentification n'est pas MySQL). Les gestionnaires (qui devraient être normalement les personnes en charge de la gestion du personnel) de ce service, outre le droit qu'ils ont de modifier les états de service de n'importe quel membre du laboratoire, peuvent comparer les états de services déclarés sur AIGLe, par rapport aux états de service sur Labintel et ou ceux de Harpège. Bien que cette comparaison ne soit pas exhaustive elle permet de déceler d'éventuelles anomalies sur les bases d'AIGle, de Labintel et/ou d'Harpège.

2.5.1 Import de la liste des utilisateurs depuis un serveur LDAP et mise à jour de celui-ci depuis AIGLe

Il est possible lors de l'installation de AIGLe d'importer une liste des utilisateurs depuis un annuaire LDAP. Cette importation ne peut être faite que par un SuperUser de AIGLe et à condition que la méthode d'authentification soit faite sur le serveur ldap dont on importe les utilisateurs. AIGLe peut également mettre à jour l'annuaire avec certaines informations de la 'Fiche Personnelle' d'un utilisateur. Pour ce faire il faut avoir configurer le module LDAP.

La configuration du module LDAP requiert quelques informations spécifiques qui permettent à AIGLe de 'se repérer" dans le schéma de votre annuaire.

- Est-ce que l'annuaire est divisé en sous-branches? : Cochez si votre annuaire Ldap comporte plusieurs niveaux d'OrganisationUnit (ou), correspondant aux différentes affectations (équipes par exemple) de votre unité.
- Base de la forme «ou=people,ou=%» où % est remplacé par le nom de l'affectation : Si vous avez répondu non à la question précédente ne remplissez pas ce champ. AIGLe peut rattacher directement les uti-

lisateurs aux 'affectations' si ces 'affectations' existent sur l'annuaire. Comme il existe plusieurs manières de créer des 'affectations' dans un annuaire, vous devez indiquer à AIGLe comment il peut repérer l'affectation dans le DN des utilisateurs.

Exemple : Les utilisateurs d'une équipe 'teamA' de votre unité se trouvent dans ou=people,ou=teamA,dc=labo,dc=univ,dc=fr. Le DN de l'utilisateur 'user' de l'équipe 'teamA' est : cn=user,ou=people, ou=teamA, dc=labo,dc=univ,dc=fr. Vous rentrerez donc dans ce champ "ou=people,ou=%". Le cn=xxx est inutile, le dc=labo,dc=univ,dc=fr est automatiquement rajouté depuis la configuration du serveur d'authentification, et le % indiquera à AIGLe le nom de rattachement (équipe) de l'utilisateur.

- Type des affectations créées à partir de l'annuaire Ldap : Il existe trois types d'affectation dans AIGLe. 1=Thème de Recherche, 2=Service, 3=Equipe. Indiquer à AIGLe de quel type d'affectation il s'agit dans votre annuaire ldap (un seul type possible).
- Recherche des «ou» de l'annuaire ldap (eg (&(ou=*)(objectClass=organizationalUnit) (!(objectClass=dcobject)))) : Indiquer le filtre à utiliser pour retrouver la structure des données d'un utilisateur.
- MAJ automatique de l'annuaire LDAP : Les modifications faites sur AIGLe doivent t'elles être mises à jour dans l'annuaire (ne concernera que les champs qui ont été associés, voir ci-dessous).
- Identifiant pour se connecter à l'annuaire (eg cn=Manager,dc=icgm,dc=fr) : DN de l'administrateur de l'annuaire.
- Mot de passe pour se connecter à l'annuaire : Mot de passe de l'adminitrateur de l'annuaire.
- Nbr minimun de caratères du mot de passe des Utilisateurs :

La configuration du serveur LDAP n'est pas suffisante pour l'importation. Il faut également indiquer à AIGLe les associations entre ses informations et celles du serveur LDAP. Ceci est fait par le SuperUser, à la rubrique 'Gestion de AIGLe'=>'Ressources, users...', en cliquant sur le menu "Schéma de l'annuaire Ldap". Si le module LDAP est correctement configuré, AIGLe devrait être capable de vous montrer (sous le formulaire d'association) la structure ldap d'un utilisateur. Dans le formulaire vous aller pouvoir associer les champs de votre annuaire aux champs de AIGLe (Fiche Personnelle). Il existe 4 types d'association :

- Associer : le champ ldap contient la même information que le champ AIGLe.
- Photo : Le champ ldap contient la photo de l'utilisateur (AIGle procédera à un traitement spécial pour ce champ).
- Départ : Le champ ldap contient la date à laquelle est parti l'utilisateur.

AIGLe pourra ainsi indiquer dans sa base si cet utilisateur est parti du laboratoire.

– Ignorer : indique à AIGLe qu'il doit ignorer le champ ldap.

Une fois ces associations effectuées, le SuperUtilisateur peut procéder à l'importation de l'annuaire ldap dans AIGLe en cliquant sur "Synchroniser Aigle depuis l'annuaire Ldap".

Si dans la configuration du module LDAP vous avez coché la case "MAJ automatique de l'annuaire LDAP", toute modification sur AIGLe, d'un champ de la 'Fiche Personnelle' qui est associé à un champ de l'annuaire LDAP entrainera sa modification sur l'annuaire.

Remarque : Pour que la MaJ fonctionne il faut au moins que 2 champs soit associés : le 'username' (correspondant en général au 'cn' ldap) et un autre champ à modifier (le mot de passe par exemple, d'autant que l'authentification se fait sur l'annuaire!).

2.5.2 Contrôle des informations des utilisateurs par rapport aux informations issues de Labintel

Pour cela le gestionnaire doit avoir la possibilité d'accéder, sur le serveur Web de Labintel, au fichier de la liste de tout le personnel du laboratoire. Le gestionnaire importera (sur son PC) et depuis l'interface Web de Labintel, la liste complète du personnel au format XML (Labintel propose ce format). Puis dans AIGLe, au menu " Contrôler les entrées Labintel" de la rubrique "Données personnelles et Etats de service", il chargera sur AIGLe, le fichier XML qu'il aura au préalable téléchargé du site de Labintel.

AIGLe fournit alors instantanément les résultats de ce contrôle.

| comparer les inio | rmations extraites de la | binter aux etats de se | | our rannee: 200 | 8 | | |
|--|---|---|--|--|-----------------------------------|---|-----------|
| acher les personn | tels correctement identifie | 95 | | | | | |
| Dans AIGLe: AMAT-FEINST CONTOU-CAI DIAKONOV M FOUQUET Ct | TEIN Francoise est connu(e) s RRÈRE Carlos est connu(e) so Khail est connu(e) sous le non audia est connu(e) sous le non | ous le nom: AMAT Françoi ous le nom: CONTOU-CAF n: DYAKONOV Michel n: LAVALLEY-FOUQUET C | se IRERE Carlos Vaudia | | | | |
| 60 | Afficher 15 Vélé | éments. | résultats 16 à 3 |) sur 69. | | q | 9 (A) (B) |
| | Pourla | sélection | | • | / Touts | electionn | ier 🗌 |
| Com | naraicon des inform | ations de labinte | l avec celles d | AICL a (ann | 60.2008 | estero an | |
| | | | and the second second | | | | |
| Nom | lab Prénom | bintel connait 69 personr Date naiss. | nes du laboratoire Statut | Grade | Sect./B/ | AP hdr/p | edr |
| Nom | lab Prénom Xavier | pintel connait 69 personr Date naiss. Docte | nes du laboratoire Statut prant / Post-Doc | Grade | Sect./B/ | AP hdr/p | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV | lab Prénom Xavier Mikhail | ointel connait 69 personr Date naiss. Docte ense | nes du laboratoire Statut prant / Post-Doc ignant-chercheur/ | Grade - PU1 | Sect./B/ - | AP hdr/pi N/ O/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV | lab Prénom Xavier Mikhail Jacqueline | ointel connait 69 personr Date naiss. Docto ense techr | nes du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ nicien/administratif | <i>Grade</i> - PU1 AGA | Sect./B/ _ _ _ | AP hdr/p N/ O/ N/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC | lat Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francoise | pintel connait 69 personn Date naiss. Docte ense techn ingén | es du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ iicien/administratif nieur/ | Grade PU1 AGA IE2 | Sect./B/ _ _ _ _ | AP hdr/p N/ O/ N/ N/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU | Abb Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francolse Patrick | ointel connait 69 personn Date naiss. Doctr ense techn ingér techn | es du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ icicen/administratif nieur/ icicen/administratif | Grade PU1 AGA IE2 PEAA | Sect./B/ | AP hdr/pi N/ O/ N/ N/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU EJARQUE | Abb Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francolse Patrick Alain | bintel connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr Ingér techr cherc | es du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ icien/administratif nieur/ icien/administratif cheur/ | Grade PU1 AGA IE2 PEAA DR1 | Sect./B/ - - - - - | AP hdr/pi N/ O/ N/ N/ N/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU EJARQUE FALVARD | Abb Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francolse Patrick Alain Christian | Date connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr Ingér techr cherc cherc doctc | es du laboratoire Statut brant / Post-Doc ignant-chercheur/ idien/administratif idien/administratif cheur/ cheur/ chant/ | Grade PU1 AGA IE2 PEAA DR1 | Sect./B/ | AP hdr/p N/ O/ N/ N/ O/ N/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU EJARQUE EJARQUE FALVARD AFARNIER | Abb Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francolse Patrick Alain Christian Vladimir | bintel connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr ingér techr cherc doct cherc | An and a second se | Grade PU1 AGA IE2 PEAA DR1 DR1 | Sect./B/ | AP hdr/p N/ O/ N/ N/ O/ N/ O/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU EJARQUE EJARQUE EFALVARD EFARNIER EFATEEV | Abb Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Grancolse Patrick Alain Christian Vladimir Fabrice | Date connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr ingér techr cherc dock cherc cherc | An | Crade - PU1 AGA IE2 PEAA DR1 - DR1 PU2 | Sect./B/ | AP hdr/pr N/ Q/ N/ N/ Q/ Q/ Q/ | edr |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU ADUCEAU ADUCEAU AFARNIER AFATEEV AFATEEV AFATEEV | Abb Prénom Xavier Mikhai Jacqueline Jacqueline Francoise Alain Alain Christian Vladimir Fabrice Armand | Date connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr cherc cherc doct cherc ense doct | es du laboratoria Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ incien/administratut | Grade - PU1 AGA IE2 PEAA DR1 - DR1 - DR1 PU2 | Sect./B/ | AP hdr/pr N/ O/ N/ N/ O/ N/ O/ N/ O/ N/ | |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU LEJARQUE LEJARQUE LEALVARD LEA | Abbi Prénom Xavier Mikhai Jacqueline Grancoise Patrick Alain Christian Vladimir Fabrice Armand Claudia | Date connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr cherc cherc doct cherc ense doct cherc ense doct | es du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ idicer/administratt idicer/a | Crade - PU1 AGA IE2 PEAA DR1 - DR1 - DR1 - UR1 - UR1 - UR1 - UR1 - UR2 - | Sect./B/ | AP hdr/pr N/ N/ N/ N/ N/ O/ N/ O/ N/ N/ | |
| Nom DEFAY DIAKONOV DINTILHAC DUCEAU EJARQUE FALVARD FARNIER FATEEV FFINSTEIN FFINSTEIN FOUQUET GADOUCHE | Abbi Prénom Xavier Mikhail Jacqueline Francoise Patrick Alain Christian Vladimir Fabrice Armand Claudia Myriam | Date connait 69 personn Date naiss. Dock ense techr cherc cherc cherc cherc cherc doct cherc che | Abs du laboratoire Statut orant / Post-Doc ignant-chercheur/ idicer/administratif ineur/ orant/ ignant-chercheur/ ignant-chercheur/ ineur/ ineur/ ignant-chercheur/ initur de recherche/ idicer/administratif | Crade - PU1 AGA IE2 PEAA DR1 - DR1 - DR1 - U2 IR2 IR2 PEAA | Sect./B/ | AP hdr/pr N/ O/ N/ N/ O/ N/ O/ N/ N/ N/ N/ | |

Les informations données sont, d'une part celle extraites du fichier XML de Labintel et en second lieu les informations d'AIGLe sur le personnel qui n'a pas été trouvé dans le fichier Labintel.

 Les champs verts indiquent que les informations dans AIGLe sont identiques à celle de Labintel, les champs rouges indiquent que les informations fournies par Labintel ne concordent pas avec les informations d'AIGle. Il suffit de passer la souris au-dessus des champs en rouge pour qu'AIGLe indique quelle valeur il a pour cette information dans sa base.

L'icone (cliquer sur cet icone pour ouvrir la fenêtre d'informations de l'utilisateur) devant le nom de la personne, signifie que cette personne est déclarée, dans AIGLe, mais qu'elle n'a pas remplie sa fiche d'état de service pour l'année ou qu'elle a quitté le laboratoire.

L'icone Lindique que la personne est inconnue de AIGLe (le nom peutêtre mal orthographié?). Il peut arriver que le nom d'un membre ne soit pas correctement orthographié sur Labintel (ou sur AIGLe, mais c'est alors la personne elle même qui a fait l'erreur?). Dans ce cas AIGLe précèdera le nom de la personne de l'icone d'utilisateur rouge (tous les autres informations concernant ce membre seront rouges également). Si le gestionnaire pense reconnaître le nom d'une personne du laboratoire qui est bien dans AIGLe, il a alors la possibilité de cocher la case à droite des informations de ce membre, puis de sélectionner "Pour la sélection : [Associer ce nom avec un utilisateur de AIGle]" (en haut du tableau de résultat). Le gestionnaire accédera alors à un formulaire lui permettant d'associer le nom Labintel avec le nom AIGle, permettant ainsi à AIGLe de 'reconnaître' correctement la personne dans le fichier Labintel.

| Eichier Édition Affichage Historique Marque-pages Qutils Aide |
|--|
| 🐗 • 🧼 • 🧭 🛞 📑 🏠 🌒 🕼 http://w3.lpta.univ-montp2.fr/Intranet/Gest 🔹 🕨 👻 📳 🚔 💽 • Chez les corses 🔍 🚳 |
| |
| VIAnode DIPTA DWehMail DCNAM DLinuX DGRID/Cluster DVideo CGoogle WYahool & Crédit Agricole WF-Ray |
| Disable: Acookles: Coss: |
| 🖟 Courrier :: Boîte d 💿 🏠 AIGLE Free Soft 😰 🗽 AIGLE-LPM.Hal do 💿 🙀 HAL :: Recherche 💿 🌋 Support HAL - xhel 💿 |
| |
| A.I.G.L.e |
| رينه 🚽 🚽 🕹 🕹 Aide Interactive à la Gestion de Laboratoire 👘 👘 🖓 |
| [Utilisateur: sylviane] |
| Accueil AlGLe Administration Activités scientifiques Administration/Secrétariat Données personnelles Pratique |
| Services sans Login |
| User: sylviane |
| Andre A |
| Vos coordonnées et profil (CV) Vos participations aux réseaux, projets et contrats |
| Votre état de Service pour l'année: 2008 🗾 * Afficher des informations sur un membre du laboratoire |
| Flats de service de se |
| Etats de service des membres de votre groupe: Cellier I v pour l'année pona v |
| Contrôler les entrées Labintel |
| stile state |
| Il arrive que certains noms de personne du Laboratoire soit mal orthographiés, dans ce cas AIGLe ne peut pas le reconnaître comme personne de votre laboratoire. |
| Vous pouvez ici associer un nom de personne du Laboratoire tel que Labintel ou Harpege a pu l'orthographier. |
| Personne du Laboratoire : Choisissez la personne du labo |
| est reconnu comme : DIAKONOV Mikhaii |
| Superimer |
| |
| play b |
| AlGLe 4.0.0 Copyright (C) 2003-2008 (GNU License) by LPTA Devel Team. (PHP v.4.3.9) |
| 😰 Rechercher : 266 🛛 😽 Sulvant 🎓 Précédent 📄 Surligner tout 🗹 Respecter la casse |
| Terminé 🚯 🖺 🖗 Hors ligne |

- Enfin, après la liste des informations issues de Labintel, AIGLe affiche la liste des personnes qu'il connaît (et qui ont rempli leur état de Service pour l'année en cours si le mois de juin est passé ou pour l'année précédente si le mois en cours est avant le mois de juin), mais qu'il n'a pas rencontrées dans le fichier Labintel. Si le nom est mal orthographié dans l'une des 2 bases par exemple, on trouvera dans la première partie de la liste (informations extraites de Labintel), le nom de cette personne avec une certaine orthographe (en rouge), et dans la seconde partie (informations issues d'AIGLe non trouvées dans Labintel) le nom de cette même personne avec une orthographe différente (le gestionnaire devra alors procéder à l'association de ces deux noms comme indiqué ci-dessus)

2.5.3 Contrôle des informations des utilisateurs par rapport aux informations issues de Harpège.

Ce contrôle suppose plusieurs choses :

- Que les adminitrateurs de la base Harpège de l'Université aient installé les WebServices Harpège adéquats (ni les codes sources, ni les binaires de ces webservices ne sont pas fournis avec le paquetage de cette version de AIGLe, contacter les développeurs de AIGLe, d.caron@lpta.univmontp2.fr, pour plus d'informations)
 - Que le super Utilisateur de AIGLe ai renseigné :
 - L'URL des webServices Harpège.
 - L'identifiant Harpège du Laboratoire (l'administrateur peut utiliser l'outils admin/Tools/LabidHarpege.php, qu'il doit éditer pour y renseigner L'URL des webServices Harpège, pour connaitre l'identifiant harpège du laboratoire).
 - L'adresse email ou AIGLe peut envoyer un rapport d'anomalie. (si cette adresse n'existe pas AIGLe ne proposera pas d'expédier le rapport d'anomalies).
 - lors de la configuration du module 'personnel'.

Dès que la configuration est terminée, les gestionnaires du personnel verront apparaitre l'entrée "Contrôle des Utilisateurs/Harpège" de la rubrique "Données personnelles et Etats de service".

Il suffit de cliquer sur cette entrée pour que le contrôle se fasse.

Le contrôle se passe exactement de la même manière que le contrôle avec un fichier Labintel *(voir section précèdente)*. Le gestionnaire a toutefois la possibilité (c'est même fortement conseillé) d'affecter l'identifiant Harpège aux utilisateurs qui sont effectivement dans la base de AIGLe. Le nom d'une personne dont l'identifiant Harpège n'est pas enregistré dans la base AIGLe apparaît en orange. Selectionner tous les utilisateurs dont le nom est en orange *(cocher la case à droite des lignes correspondant aux utilisateurs)*, puis dans le select " Pour la sélection " choisir : "Affecter l'identifiant Harpège".

Remarque : Il est possible de mettre à jour les informations d'une personne inscrite dans la base AIGLe avec ses informations provenant de Harpège. Toutefois cette fonctionnalité est desactivée par défaut car, outre qu'elle est encore expérimentale, elle ne concerne que les personnels Titulaires et les Herbergés (la mise à jour des contractuels n'est pas possible). Si toutefois vous voulez l'activer, l'administrateur du système sur lequel est hebergé AIGle doit éditer le fichier personnel/Referentiels.class.php et mettre la variable **\$harpege_update** de la class Referenciels à 1. Il est impossible d'enregister une nouvelle personne depuis les informations de Harpège.

2.5.4 Organismes de tutelle du personnel.

Par défaut une liste d'organismes de tutelle est codée dans l'application. Toutefois cette liste peut ne pas convenir pour certains laboratoires et il existe donc un fichier personnel/mes_organismes.php-sample qu'il faut renommer personnel/mes_organismes.php. Dans ce fichier il suffit d'inscrire les tutelles qui concernent le laboratoire. AIGLe différencie les organismes de recherche (\$organisme) et les organismes de formations (\$organisme_enseignant). Attention de toujours laisser et de ne pas modifier la première entrée de chacun des deux tableaux.

3 Droits des gestionnaires selon les services

La gestion des autres services est relativement simple et ne nécessite pas de documentation particulière. Toutefois, voici la liste des droits particuliers des gestionnaires pour chaque service (remarque, en général il suffit de mettre l'utilisateur 'nobody' dans le champ 'Liste des gestionnaires' de la configuration du module pour qu'il n'y ait pas d'administrateur du service).

- Publications : Les gestionnaires ont le droit de déposer un document pour n'importe quel autre membre du laboratoire. Ils sont informés par Mail :
 - Lorsqu'un nouveau document est déposé et/ou modifié.
 - Lorsqu'un document a changé de statut sur HAL (si le Webservice AIGle est installé, voir plus haut).
 - Lors du compte rendu de la dernière synchronisation automatique (si le cron de synchro est bien installé).

Ils peuvent 'forcer' la référence locale d'un nouveau document.

Ils peuvent faire l'importation de documents EndNote ou Wikindx.

Ils ont en charge la gestion des Revues de publication. Normalement, l'insertion des revues est automatique lors de l'importation des documents scientifiques, mais en cas de problème le gestionnaire peut intervenir à partir du lien "Gestion des revues de publications" de la rubrique "Publications/Communication" (NB : Dans la table 'Publications' de la base de donnée, la revue est enregistrée sous forme d'ISSN, autant que possible).

- Personnel : Les gestionnaires ont les droits pour modifier le profil utilisateur et les états de service de tous les membres du laboratoire. Ils peuvent demander à comparer les états de service dans AIGLe avec ceux dans Labintel (par fichier XML) ou à ceux de Harpège (WebServices).
- Votes : Seuls les gestionnaires peuvent ouvrir (créer) de nouvelles élections.
 Les résultats d'élection apparaissent sur AIGLe, et cela pour tous les membres, 1 seconde après la fermeture du bureau;)
- Séminaires. Les gestionnaires doivent confirmer les demandes de séminaire.
 Ils peuvent outrepasser les restrictions (éventuelles) sur les jours et heures des séminaires.
- Congrès, Conférences... : si il n'y a pas d'administrateur des hotels (nobody), tous les utilisateurs peuvent ajouter, supprimer, modifier les hotels.
- Invités : Les gestionnaires sont informés par mail des invitations effectuées par les membres du laboratoire.
- Documents internes : Tous les membres peuvent déposer des documents, mais ne peuvent modifier/effacer que ceux qu'ils ont déposés.
 Les gestionnaires ont le droit d'effacer/modifier n'importe quel document, même ceux qu'ils n'ont pas déposés.
- Budgets, Contrats, Projets...: Les gestionnaires peuvent créer/modifier/effacer des informations de ce service, ils peuvent avoir les droits pour lire les détails des indicateurs (les autres membres ne voient que les chiffres des indicateurs)
- Salles : Les gestionnaires sont les seuls à pouvoir réserver une salle plusieurs jours d'affilées (impossible pour les autres membres). Ils peuvent effacer/modifier/supprimer n'importe quelle réservation.
- Matériel : Les gestionnaires reçoivent un mail à chaque demande de réservation. Ils peuvent effacer/modifier/supprimer n'importe quelle réservation.
- Projets : Ce module n'est plus maintenu.
- Absences, Missions : (voir ci-dessus "Services Absences, Missions..")
- Enquêtes, Sondages : Tous les membres ont le droit d'ouvrir un nouveau sondage, seul un membre qui a ouvert un sondage peut accéder aux résultats. Les gestionnaires ont tous les droits sur tous les sondages.
- Bibliothèque : Seuls les gestionnaires peuvent ajouter des auteurs ou des livres dans la base, ils sont les seuls pouvant enregistrer les emprunts. Tous les utilisateurs d'AIGLe peuvent modifier les informations d'un livre (utile pour y ajouter les mots clés par ex.). Pour pouvoir emprunter un livre un utilisateur DOIT être enregistré sur AIGLe.

4 Non utilisation de certains services.

Si le laboratoire décide de ne pas utiliser certains services d'AIGLe, il suffit à l'administrateur de renommer (ou supprimer) le fichier .description qui se trouve dans le répertoire du service à ne pas utiliser. Dès que le fichier .description d'un module n'existe plus dans le répertoire du module, le service disparaît des onglets du menu général d'AIGLe.

Attention toutefois le module 'personnel' est évidemment OBLIGATOIRE (c'est par lui qu'AIGLe connaît les utilisateurs) et certains modules dépendent d'autres modules (par exemple le module séminaire dépend du module 'salles' (réservation des salles) et du module 'materiel' (réservation de matériel) etc...